

PETITES ANNONCES

À VENDRE : cause double emploi 1 machine à laver à chargement par le dessus, 5 kg, 13 programmes, marque WOF 1800, bon état, 40 € - 1 cafetière SENSEO noire, 20 €, 1 mini four SILVER CREST, 10 €, 1 grosse horloge murale diamètre 60 cm, mention « Station Kensington London », 40 €. Contact par mail : ancel4@hotmail.fr

Tobbogan en plastique, 3m80 de glisse, très bon état, 100€. À venir récupérer sur place. Contact au 06 08 92 22 48.

A LOUER : une place de stationnement dans un entrepôt fermé, centre-ville de Camaret. Contact au 06 82 24 04 72.

SERVICES : Cyril Vern propose ses services pour effectuer chez vous des petits travaux du bâtiment : peinture, enduits, pose de revêtement muraux, menuiserie, pose de sol, électricité, montage de meubles, fixation d'étagères etc. Payable en CESU. Contact au 06 20 76 10 63.

RECHERCHE : garage ou local de 25 à 30m², à louer, pour y entreposer du mobilier ou affaires courantes, pour 2 mois, soit avril-mai ou mai-juin 2024. Contact au 06 15 84 17 29.

DON : terre végétale en bigbag d'environ 1m³. Quinze bags disponibles au Kermeur. Contact au 06 08 99 36 71.

N° UTILES

SECOURS

URGENCES MEDICALES	112
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE	17
PHARMACIE DE GARDE	32 37
CROSS CORSEN	196

MÉDECINS

Dr HAU MIOU FAH	02 98 27 91 35
Dr ROBIN et Dr DUMONT	02 98 86 72 96
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h	
<i>Les week-ends et jours fériés, pour connaître le médecin de garde de la Presqu'île, faites le 15</i>	

CABINETS INFIRMIERS

MENTEC/QUINARD/CASCELLA-PALUD/PETIT	02 98 27 98 30
	06 68 63 98 30
F. CAPRIOLI/V. GHODBANE	02 98 73 17 84
	06 77 54 01 36

PSYCHOLOGUE : VAIREAUX C.

OSTEOPATHE D.O : KERLIDOU G.	02 98 27 88 83
	06 07 87 71 19
OSTEOPATHE D.O.F: THOMAS N.	06 09 98 69 40

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES :

QUEMENEUR P-Y. et MARC E.	02 98 27 91 49
RAVEZ P.	02 56 04 80 73
	06 79 47 88 94
BAPST L./DESSEVRES C.	02 98 73 80 64
PHARMACIE	02 98 27 90 78

MUNICIPALITÉ

Restauration scolaire	02 98 27 81 83
Capitainerie du Notic	02 98 27 89 31
Camping Municipal	02 98 27 91 31
ALSH	02 98 81 45 18
Garderie	02 98 81 45 18
MDJ	09 67 56 82 90
Bibliothèque	02 98 27 86 28
EHPAD Ti ar Garantez	02 98 27 83 79
Astreinte	06 86 25 18 02

DIVERS

Office de Tourisme	02 98 27 93 60
SPA Crozon	07 85 03 60 74
ULAMIR	02 98 27 01 68
CDAS de Crozon	02 98 27 10 26
Conciliateur	02 98 27 91 74

KINÉSIOLOGIE

Claire FERRE	06 60 96 66 50
--------------	----------------

PRESSE - CORRESPONDANTS LOCAUX

Le Télégramme Isabelle PIETRI	: 06 71 15 39 82
Ouest France Gilles PAPE	: 06 33 96 29 32
Christine BRUERE	: 06 62 60 83 77

En cas d'urgence



Bulletin d'informations

municipales



Suivez-nous



VILLE DE CAMARET-SUR-MER

N°1198 | DU 19 AVRIL 2024



Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS MUNICIPALES

CREATION D'UNE ZONE DE RENCONTRE TEMPORAIRE : afin de faciliter la cohabitation et le déplacement des piétons et des véhicules dans les meilleures conditions de sécurité sur les quais Toudouze et Vauban, une zone de rencontre est instaurée dans le périmètre correspondant à l'ensemble de la voirie du quai Toudouze et Vauban, du 16 avril au 30 septembre.

En conséquence :

- La vitesse des véhicules est désormais limitée à 20 km/h.
- Les cyclistes doivent emprunter la voie qui est réservée lorsqu'ils circulent à contre-sens de la circulation.
- Est considéré comme gênant la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule, en dehors des emplacements matérialisés et aménagés à cet effet sauf prescriptions spécifiques prévu par arrêté municipal
- Lorsqu'un conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues par le code de la route.

VELOROUTE V6 : le Département du Finistère est en charge de l'entretien structurel de la voie verte V6. Il effectuera des travaux de réfection du revêtement endommagé par les pluies diluviennes survenue en janvier, du 15 au 21 avril sur le tronçon situé entre la gare de Perros-Saint-Fiacre et la frontière communale entre Crozon et Camaret.

COUPURE D'ELECTRICITE : prévue lundi 22 avril de 14h00 à 15h00. Voici la liste des quartiers ou lieux-dits concernés :

- 1 au 11, 17, 6 au 8, 12 au 20, 24, 10B, 10TER rue du Gouin
- 21 avenue de Busum
- 1 rue Saint-Rioc
- 1 au 7, 2 au 8 rue du Fort
- 20 au 24, 18B rue du Toulinguet
- 1 au 7, 2 au 4 rue Surcouf
- 1 au 5, 2 impasse Surcouf

MOBILITÉ : une nouvelle aire de covoiturage est désormais accessible, rue de la gare, à proximité de l'arrêt de car. Disponible 24h sur 24h et 7 jours sur 7.

PASSAGE À INTRAMUROS : pour télécharger l'application, flashez le QR Code ci-contre. avec votre smartphone.

Si vous rencontrez un problème pour installer ou mettre à jour votre fiche (asso, santé, culture, etc.), n'hésitez pas à contacter le 07 89 00 91 35 ou evenementiel@camaretsurmer.fr



VIE LOCALE - ASSOCIATIONS - CULTURE

TOUR VAUBAN : réouverture le 22 avril de 14h à 18h.

NETTOYAGE DES PLAGES : dans le cadre d'une opération de nettoyage des plages, Déferlantes recherche des volontaires. Le rendez-vous est fixé le samedi 20 avril à 9h30, à la plage du Corréjou. Pensez à apporter vos gants de protection pour l'occasion. Un pot de remerciements sera organisé au camping à l'issue du ramassage. Clôture des inscriptions le 17 avril. Pour s'inscrire : <https://shorturl.at/vzBV4>. Les retardataires sont églement les bienvenus le jour de l'opération. *Opération réalisée en partenariat avec la municipalité et Nettons la Nature.*
N.B : Déferlantes remercie l'ensemble des commerçants pour les lots qui ont été offerts lors de la chasse à l'œuf.

FEST-NOZ : le samedi 20 avril à 21h, salle St Ives avec Nag A Drouz et Karneled Ar Son proposé par l'association « les Arnis du Quartier St Thomas ». De 19h15 à 21h, sur place, crêpes salées et sucrées. Entrée 8€. Réservation possible 06 08 88 30 07 et 06 16 04 73 38.

VOILE DE CAMARET : organise son assemblée générale le 20 avril au centre APAS à 10h. La réunion sera suivie d'un apéro offert par Voiles de Camaret et d'un repas payant au prix de 23 € servi par le centre APAS. Si vous êtes intéressés par Voiles de Camaret 2024, venez nous rejoindre comme adhérent ou bénévole.

CINÉMA LE ROCAMADOUR :

*VOST ** Sortie nationale ***Avant-première	Ven 19/04	Sam 20/04	Dim 21/04	Lun 22/04	Mar 23/04	Mer 24/04	Jeu 25/04	Ven 26/04
Le tableau volé	17h							
Drive away dolls		20h30		17h	20h30			
SOS Fantômes : la menace de glace	20h30		17h	20h30	17h			
Sidonie au Japon			20h30					

ENFANCE - JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS : les inscriptions pour les vacances d'avril sont toujours ouvertes, par mail uniquement à accueildeleoisirscamaret@orange.fr. Il reste encore quelques places disponibles. Le programme des activités est disponible sur IntraMuros et Facebook. Les thématiques proposées : le développement durable et les félins.

MAISON DES JEUNES : pendant les vacances scolaires, la Maison des Jeunes est ouverte du mardi au samedi de

MARCHÉ AUX PLANTES : dimanche 21 avril de 10h à 17h, au Kerneur Pour cette deuxième édition, un producteur de plantes du Nord Finistère sera présent. La boîte à graines sera présente.

LA DAME DE CŒUR : dimanche 21 avril à partir de 14h, tournoi de belote par équipe, ouvert à tous, participation de 5€.

STAGE GYM ADAPTÉE : l'association « Bien être de la Pointe » propose un stage de gym adaptée avec un atelier gratuit d'équilibre, à la salle Saint-Ives, jeudi 25 avril de 14h à 15h30. Contact au 06 63 53 76 37.

TERRAIN DE L'ARMORIQUE : concours doublette à partir de 14h, le samedi 27 avril, au terrain de l'Armorique.

FESTIVAL DES CANNES : samedi 04 mai, à la Maison des Jeunes, à partir de 13h, plusieurs associations camarétoises et la municipalité organisent la première édition du « Festival des cannes ». Au programme : des olympiades intergénérationnelles un coin restauration & buvette et de la musique.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES : samedi 20 avril à 18h à Camaret, dimanche 14 avril à 9h30 à Telgruc et à 11h à Crozon (messe en famille). Messes de semaine, les mardis et vendredi à 18h30 à Crozon.

13h30 à 18h30.

SÉJOURS JEUNES : quatre périodes possibles, ouvertes aux jeunes 11 à 17 ans : du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet, du 22 au 26 juillet et du 29 juillet au 2 août. Coût variant entre 90 et 235 € en fonction du quotient familial des familles. 20 places sont disponibles pour chaque séjour. Les pré-inscriptions sont ouvertes du 6 avril au 12 mai 2024 via <https://forms.office.com/e/dUz7Varj4yb>

SOLIDARITE - CCAS

LE COLIS DE NOS AÎNÉS : la réception des colis, pour nos Aînés ayant été dans l'incapacité de participer au repas des Aînés à l'Apas le 24 mars, se fera à la salle Saint-Ives, samedi 20 avril de 9h à 13h en présence des Élus du CCAS.

BANQUE ALIMENTAIRE : en raison des jours fériés du mois de mai, la prochaine distribution se fera le mardi 30 avril de 11h à 16.

TRAQUE AUX WATTS : vous souhaitez percer le mystère un montant de vos factures ? Ener'gence, en partenariat avec la CCPCAM recherche deux foyers prêts à ouvrir leur porte à d'autres habitants le temps d'une réunion « Traque aux Watts ». Ces réunions seront menées par une spécialiste des questions énergétiques.

L'avantage pour l'hôte ? Sa maison sert d'étude de cas pour mieux comprendre les consommations nergétiques liées à l'habitat. Cet atelier d'environ une 1h30 est l'occasion idéale pour découvrir des solutions concrètes. Si vous êtes partant(e) pour accueillir une réunion, inscrivez-vous sur le site www.energence.bzh, l'atelier est gratuit, et l'hôte d'accueil peut se voir installer quelques équipements économes selon ses besoins. Contact au 02 98 33 15 14.

ADIL - CONSEIL : vous venez de louer un logement

et vous vous apercevez que sa consommation énergétique est supérieure à 450 kWhEF/m²/an, il est par conséquent non décent. Quels sont les recours contre le bailleur ?

Dans un premier temps, recherchez une solution amiable avec votre bailleur en lui demandant la mise en conformité du logement. Vous ne devez en aucun cas arrêter de payer votre loyer.

Si vous percevez des allocations logement, la CAF ou la MSA peuvent mettre en place la procédure dite « de conservation des aides », mais vous restez tenu de régler votre résiduel de loyer. Si la démarche amiable n'aboutit pas, vous pourrez saisir la Commission départementale de conciliation puis, si nécessaire, le juge civil.

Le juge peut déterminer la nature des travaux à réaliser et leur délai d'exécution. Il peut décider de réduire le montant du loyer ou suspendre son paiement, etc. jusqu'à la réalisation des travaux.

Retrouvez sur adil29.org tous les conseils pour gérer vos ligites liés au logement.

FRANCE SERVICES | AIDES AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PROCHAINE PERMANENCE À CAMARET-SUR-MER : mercredi 22 mai de 9h à 12h, sur rendez-vous au 02 98 27 22 54 ou à l'adresse suivante : france.service@comcom-crozon.bzh.

PERMANENCES À CROZON À LA MAISON DE L'EMPLOI : lundi-mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi de 13h30 à 17h (4^{ème} mercredi du mois) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h.

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

DÉCHETTERIE DE NAVARROU : ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45. Fermeture les mercredis | 02 98 27 95 28.

RECRUTEMENT : la CCPCAM recrute plusieurs profils. Voir détail sur le site comcom-crozon.bzh.

CENTRE CULTUREL - L'AMETHYSTE : concert 30 ans de Quai Ouest, samedi 11 mai à 20h30. Artistes : Steven Prigent, le trio Rain Check et le groupe We Are Bodies composé de Robin Foster, du chanteur d'Archive, Dave Pen, et de 3 autres musiciens. Tarifs : Prévente 20€* / Réduit 17€* / Sur place 23€